Bulletin municipal

ARGENS - MINERVOIS

Un nouvel arrêt sécurisé pour les enfants des écoles

OCTOBRE 2017 n°80

www.argens-minervois.com

SOMMAIRE

Ecole - SIVOS 4
La rentrée scolaire 4
La semaine des 4 jours : Parlons-en ! 4
Des sportives Argensoises à l'honneur 5
La bibliothèque a déménagé 5
Une nouvelle rue, un nom, un symbole 5
Commission travaux 6
La transformation de la Rue Jules Ferry 6
Allée des rosiers 6
Rue de l'ancienne forge 6
Le Château d'eau – Un mal pour un bien 6
Commission environnement 7
Lac des Aiguilles – rapport d'activités 7
Mise en conformité du cimetière 7
L'abattage des platanes a repris 8
Ca a chauffé à la déchetterie!!! 9
On se gare où? 10
Canalglouglou 10
Belle saison touristique 11
Commission du Personnel 12
Point sur les agents en arrêts maladie depuis le 1er juillet 2014 12
Commission Vie Sociale et Culturelle 14
Les fêtes de l'été 2017 14
Le 26 mai « beeflat ». 14
La St Jean : 14
22 juin fête Com' Argens 14
14 Juillet 14
Le coin des associations 15
COM'Argens innove, pour un meilleur accueil cycliste 15
ASSOCIATION DE PÊCHE 15
PÉTANQUE ARGENSOISE 15
LE MOT DES CHASSEURS 16
L'Association Art Zygote 16
L'ATCAM 17
Trail des aiguilles 18
Les futures animations dans le village 18
Repas des anciens 18
Le Noël des enfants 18
Bourse aux livres et aux jouets 19
La page des secrétaires 20

Le mot du Maire

L'été n'a pas été synonyme de parenthèse dans l'activité de notre village et l'automne sera également chargé.

Ce sont plusieurs chantiers qui ont été réalisés ou sont en cours de réalisation sur le territoire de la commune :

- Réfection de la chaussée, création d'un trottoir et d'une écluse pour un arrêt de bus sécurisé rue Jules Ferry ;
- mise aux normes de la clôture de l'école ;
- nouvelle couverture pour la bâtisse communale rue de l'Ancienne Forge ;
- réfection de la chaussée et création de place de parking allée des Rosiers ;
- réfection du chemin de la Rivière Grande ;
- rénovation de l'éclairage publique avenue des Platanes, chemin du Gué et rue de la Belle Aude.

Un dernier chantier clôturera l'année, la réparation et la nouvelle étanchéité du château d'eau.
Le conseil municipal réfléchit à d'autres travaux pour l'avenir, pour le confort et la sécurité des argensois.

Mais une grave question nous interpelle pour l'avenir. Une question que de nombreux maires se posent: quelles seront les dotations futures de l'état aux communes?Depuis plusieurs années ces dotations diminuent et avec la suppression de la taxe d'habitation que vont-elles devenir à court et moyen terme ?Dans l'avenir, pourrons-nous investir pour nos villages, pourrons-nous gérer des budgets amoindris.Nous n'aurons pas d'autre choix que de réduire nos dépenses de fonctionnement et d'investissement.

L'un des effets pervers de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, c'est la baisse de l'investissement au détriment des entreprises locales, de la croissance et de l'emploi. C'est la fin de la modernisation de nos équipements publics. C'est l'endettement des communes. C'est le risqued'insolvabilité des communes.

L'équipe municipaleréfléchitd'ores et déjà à des solutions pour réduire ses dépenses,mais continuer à investir et faire vivre notre village.

De nombreux événements festifs ont également jalonné notre été et vont avoir lieu en automne :

- rassemblement de fanfares en mai ;
- Argens en fête au mois de juin ;
- notre traditionnel repas républicain et sa soirée ;
- les concours de pêche ;
- les concours de pétanque tous les vendredi soir ;
- le trail des aiguilles ;

Je remercie tous les bénévoles, les associations et leurs membres ainsi que l'équipe technique pour leurs investissements pour toutes les actions, animations et travaux pendant cette période estivale.

Soyez assurés qu'avec nos moyens et notre volonté, nous faisons tout pour défendre au mieux les intérêts de notre village.

Le Maire, Gérard Garcia

SIVOS

La rentrée scolaire

Cette année M. Trévisan accueille dans sa classe 27 enfants : 9 CM1 et 18 CM2.
Le programme de l'année comporte entre autres, des sorties théâtrales et sportives, notamment la course longue du Lézignanais au mois de mars,

Remise des dictionnaires aux élèves en route pour la 6e

Le 19 juin avait lieu à Roubia la désormais traditionnelle remise des dictionnaires aux enfants qui quittant le CM2 du regroupement scolaire pour entrer au collège. Petite cérémonie en présence des parents, de Monsieur Trévisan leur enseignant et des élus du SIVOS.
Cette année 15 enfants étaient concernés par la distribution de ce livre

dont trois enfants d'Argens, Basile, Marion et Lilibelle. Les futurs collégiens étaient ravis de leur cadeau, beaucoup de sourires et de joie ont agrémenté la cérémonie.
Cette petite fête c'est achevée par un apéritif arrosé de jus de pomme, jus d'orange et colas.

La semaine des 4 jours : Parlons-en !

C'est une option possible depuis le décret paru le 21 juin 2017, mais qui nécessite de déconstruire le cadre de la réforme 2013 !

Souvenez-vous que cette réforme, lancée par notre ex ministre de l'éducation Vincent Peillon, visait à alléger l'emploi du temps des écoliers par la mise en place des TAP (Temps Activités Périscolaire), à la charge des municipalités.
La mise en place cette réforme, imposée par l'état, a demandé un travail et un investissement conséquent de la part des collectivités.
Pour nos 3 écoles Argens-Roubia-Paraza, les TAP se font le vendredi après-midi durant lesquels plusieurs intervenants proposent des animations.
Des postes ont été créés et des emplois sont donc en jeux.
A une semaine des vacances d'été, il n'était pas réalisable de changer de fonctionnement pour la rentrée 2017.

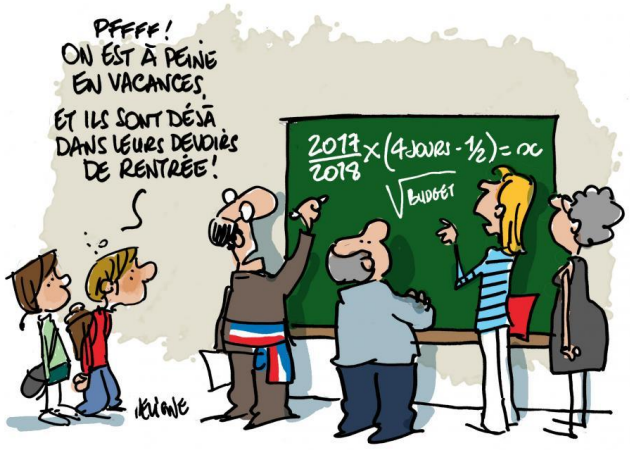

Aujourd'hui une réflexion est à mener entre élus, enseignants, parents et enfants qui ont parfois des intérêts divergents.

Si l'on passe à la semaine des 4 jours, que proposer aux enfants le 5ème jour?

A savoir que les TAP ne sont pas transposables au mercredi car il ne s'agirait plus d'un cadre "périscolaire" mais d'un encadrement de "loisirs" qui n'est pas régit par les mêmes règles.
C'est un gros travail qui faut mener ensemble cette année.

Des sportives Argensoises à l'honneur

Lundi 26 juin la communauté de communes recevait les sportifs du territoire au Palais des fêtes de Lézignan. Ils étaient nombreux dans les villages à s'être illustrés au cours de la saison sportive. Deux jeunes argensoises, Marion et Ophélie Desgens ont été mises à l'honneur en recevant des mains du maire un petit cadeau offert par la communauté de commune.
Un grand bravo à nos deux jeunes sportives. Cette année Marion est arrivée 1ère départementalepar équipe et 5ème régionale par équipe en gymnastique dans la catégorie benjamine. Sa sœur Ophélie est quant à elle, 1ère départementale et 1ère régionale par équipe dans la catégorie minime2.

La bibliothèque a déménagé

Auparavant elle était située au 1er étage de la mairie. D'accès peu pratique, voire impossible tant au niveau accessibilité qu'horaires et jours d'ouverture, ce déménagement était inévitable. De nouvelles armoires, provenant de dons ont été installées dans le fond de la salle des associations. Les membres de la bibliothèque départementale sont venus répertorier leurs étagères, tables, chaises et livres et ont aidé nos bibliothécaires à installer ce nouveau lieu de rencontres et d'échanges polyculturels. Autre petit changement, les élèves de Mr Trévisan viendront un mardi après-midi sur deux et non plus le jeudi, les artistes peintres du village occupant déjà le lieu ce jour là. Dorénavant indépendantes de la mairie, les bibliothécaires envisagent d'élargir les jours d'ouverture. Pour l'instant, elles continuent à vous accueillir tous les mercredis de 15 à 17h00.

Une nouvelle rue, un nom, un symbole

Après le terrassement nécessaire pour le nouveau lotissement des Clauses, une nouvelle rue a été créée. Pour pouvoir finaliser le dossier des lots à bâtir, le promoteur a eu besoin de connaitre le nom de cette rue en urgence. Un vote, suivi par la suite d'une délibération, a entériné ce nom.
Le vote a été très serré car certains conseillers optaient pour un nom local, du type "allée de l'ancienne vigne". Mais la majorité du conseil, loin de priser le culte de la personnalité tout en défendant une forme de parité (Jean Moulin ayant sa place), a choisi d'honorer Simone Veil.
L'ensemble de ses combats, notamment pour la liberté des femmes, a participé à la construction de l'Histoire de notre pays. Mais ils sont loin de faire partie du passé, les évènements récents dans différents pays démontrent qu'il y a encore du chemin à parcourir pour obtenir l'égalité hommes/femmes. La force et la détermination de cette grande dame sont un exemple à suivre pour les générations à venir.

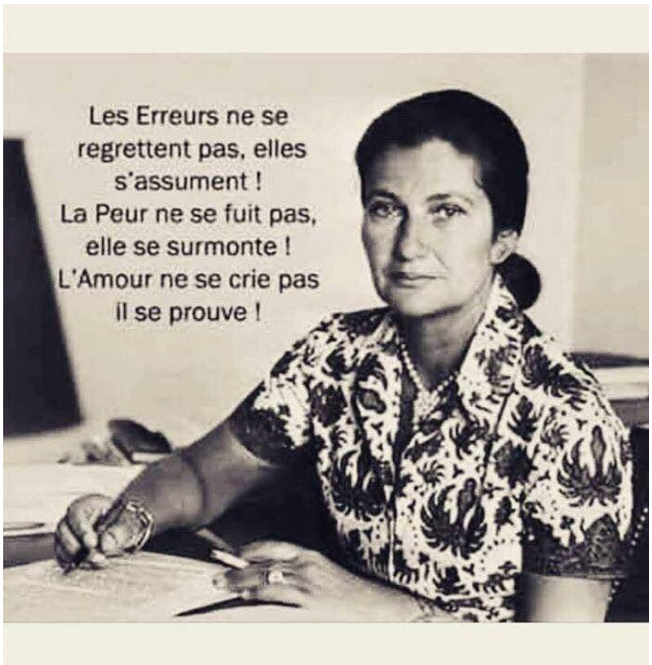

La transformation de la Rue Jules Ferry

Tout le monde a pu le constater avec la mise en sécurité de nos enfants lors de la montée et de la descente du bus scolaire.
Quelques places de stationnement ont été créées et sont souvent utilisées.
Le maître d'école a aussi apprécié les travaux effectués par nos employés municipaux notamment le changement du grillage, la réfection de l'entrée de l'école, il reste à changer les portails pour la mise en sécurité demandée par la gendarmerie.

Tout cela rafraichît le cœur du village ! La descente du bus de nos enfants sous l'œil vigilant de notre Maire.

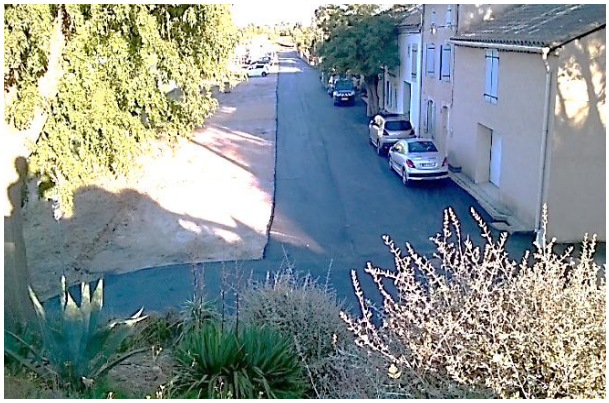

Allée des rosiers

Une nouvelle piste de patin à roulettes

Après les travaux d'assainissements effectués par nos agents, rafraîchissement de la voirie par un bitume flambant neuf. Des places de parking en terre battue (obligation par VNF) seront matérialisées par des rondins de bois, des espaces entre seront fleuris et arborés avec le concours des pépinières de l'Aude. Les containers seront déplacés et embellis par des caches containers. Deux places de parking seront réservées pour les camping-cars.

Rue de l'ancienne forge

Rénovation de l'immeuble

Nous avons profité d'un appartement vacant pour réhabiliter la toiture de ce bâtiment qui n'était plus étanche. Travaux réalisés par l'EURL OLCINA.
Nous interviendrons également sur la réfection des murs intérieurs qui se dégradent par l'humidité causés par le flanc de la colline. Nous allons procéder à des travaux de ventilation et d'aération afin d'assainir les 3 logements. Les locataires accueillent ces ouvrages avec soulagement même si cela occasionne quelques gênes.

Comme tout le monde et à chacun son tour, l'Avenue des Platanes va être embellie avec des superbes luminaires à LED ainsi que la rue de la Belle Aude et le Passage du Gué. Le début des travaux est prévu courant octobre.

Le Château d'eau – Un mal pour un bien

Des travaux qui sont incontournables : la réfection de l'étanchéité du château d'eau. Le projet initial de 2015 a été modifié, le revêtement envisagé étant remplacé par un liner, dont la longévité est supérieure. Plusieurs entreprises ont été contactées et évidemment celle qui offre le plus de garantie dans le temps est la plus chère. Néanmoins, cette dernière a été retenue notamment grâce à l'excellente négociation de notre Maire.
Par contre, une dépense supplémentaire s'ajoute au projet initial de 2015. Un by-pass était envisagé mais cela aurait fini par griller la pompe du foragecar elle aurait tourné souvent mais au ralenti. Selon l'entreprise retenue, la location d'un réservoir est nécessaire pour que le village continue à être alimenté durant les 3 semaines de travaux. Le coût supplémentaire est de 15 000€, là aussi grâce à une négociation serrée de notre Maire.Réalisation avant la fin de l'année.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Lac des Aiguilles – rapport d'activités

A – Travaux effectués

- Relevé topographique du barrage et de la digue de débordement.
- Pose de 2 piézomètres de surveillance de l'intérieur du barrage.
- Pose de témoins au niveau d'eau le 1er juillet et 1er octobre 2017.
- Curage partiel du ruisseau d'écoulement de débordement.
- Végétalisation du parking porte N°4,Mourrel Blanc.
-

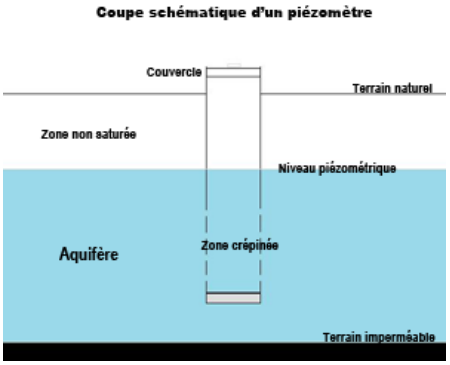

B – Niveau d'eau

- Baisse plus ou moins de 98 cm depuis le 1er avril 2017.
-

C – Vie du lac

- Vu sur les rives : canards, hérons, foulques macroules, goélands, échasses, petits gravelots, passereaux divers, guêpiers d'Europe, rolliers.
- Interdiction de pêche normalement respectée : 3 avertissements.
-

D – Projet

- Curage du ruisseau des Aiguilles.
- Enlèvement de tampons d'argile bouchant les petits ponts.
- Petite restauration de la cabane
- Contrôle de profondeur du lac
- Vérification des vannes.

Mise en conformité du cimetière

Face aux obligations imposées par la législation, la commune poursuit le travail de mise en conformité du cimetière qui avait été amorcé par l'équipe précédente.

Il s'agit dans un premier temps de régulariser la situation des familles qui ont un défunt dans le carré communal.
Selon la législation funéraire, les défunts ne peuvent occuper le carré communal que pour une période limitée à 5 ans. Ils doivent ensuite être transférés dans des concessions achetées par les familles.
Afin d'éviter un transfert de sépulture, l'équipe précédente a donné la possibilité aux familles d'acheter la concession dans laquelle était inhumé le défunt.
Un courrier recommandé a été envoyé aux familles le 11 mai 2017, réitérant cette proposition ainsi que les termes de l'acte de concession, selon la délibération du 24 avril 2017.
Les familles avaient jusqu'à 1er octobre 2017 pour se prononcer.
Le plan des concessions est consultable en mairie.
A défaut d'un titre de concession, les dépouilles feront l'objet d'une exhumation pour être entreposées dans l'ossuaire communal.
Nous sommes à votre écoute pour toute remarque ou demande de renseignement.

L'abattage des platanes a repris

Les derniers platanes argensois du canal sont partis en fumée. C'était programmé mais cela fait toujours mal au cœur. Par contre, la replantation est prévue dans la foulée.

Sur la D124, 2 arbres malades au point d'en être totalement secs représentaient aussi un danger. La DDTM a donc délégué à un sous-traitant leur abattage. Mais celui qui est sur la plate-bande entre canal et route se situe dans l'axe de la borne délimitant l'emprise de VNF. Alors à qui appartient-il, à VNF ou à a DDTM? Ou en d'autres termes, qui doit payer pour le couper? La question n'était toujours pas tranchée entre les 2 administrations le jour de l'abattage, donc le contrat n'a concerné qu'un seul platane!!!

Selon une information reçue, après que des élus aient manifesté leur indignation, VNF devait faire intervenir son sous-traitant un peu plus tard pour couper ce pauvre arbre.

C'est une façon comme une autre d'employer nos impôts.

APRES / PENDANT

AVANT

Mais cet arbre a fini par être bel et bien être abattu lors de ladernière campagne massive d'abattage, toujours en cours dans un autre secteur du village.

AU FINAL

Ca a chauffé à la déchetterie!!!

Par une bien belle matinée d'un samedi comme tant d'autres, la déchetterie avait accueilli différents lots de déchets parfaitement triés par les usagers du lieu. Le fer dans la benne à fer, les gravats inertes dans la benne à gravats, le plastique dans la benne à plastiques et les cendres dans la benne à… bois. Moins d'une demi-heure à peine après sa fermeture, le feu a démarré. 6 camions de pompiers ont été nécessaires pour contenir le foyer et éviter qu'il ne se propage au voisinage. Ils ont œuvré de 13h00 à 19h30 pour notre sécurité. 2 jours plus tard, une nouvelle intervention a eu lieu, le feu, couvant sous terre, a repris à l'extérieur, coté rivière grande, nécessitant l'abattage d'arbres qui commençaient à se consumer.

Depuis, le règlement a été modifié, interdisant tout apport de cendres.

Le tri prend de plus en plus d'ampleur, la revalorisation des déchets aussi. Les bennes que la CCRLCM récupère sont vérifiées à leur arrivée. C'est ainsi que dernièrement la benne à gravats a été facturée 250€/kg au lieu de 6€/Kg. Il n'y a pas d'erreur de frappe. Un mauvais tri a couté aux contribuables argensois 41 fois le montant initial du prix.

Les agents municipaux ont bien sûr été sensibilisés pour plus s'impliquer dans la surveillance des différents apports et ainsi mieux les trier. En plus de l'aide qu'ils doivent apporter à chaque administré, ils sont donc amenés à vérifier la nature des déchets et désigner dans quelle benne les verser. Ils peuvent être amenés à en refuser certains : laine de verre, Placoplatre, pneus, etc.

Merci de ne déposer que des déchets non emballés (ni sac poubelleni autre contenant), sans oublier de mettre à plat les cartons et d'enlever les polystyrènes qu'ils pourraient éventuellement contenir.

La compétence des déchetteries est du ressort de la CCRLCM. De ce fait, notre déchetterie n'a plus d'existence légale. Elle a été rebaptisée "point de collecte de déchets" en attendant de savoir comment la CCRLCM va organiser ladite collecte et le tri des déchets d'ici 2020. Un 1er pas a été franchi par la commune de Lézignan qui vient de passer sa déchetterie aux mains de la CCRLCM. Mais ce transfert n'est, pour l'instant, qu'administratif. Cette déchetterie, ne pouvant pas absorberles apports des 52 communes, elle continuera à prendre les seuls déchets des Lézignanais.

Un audit a d'ores et déjà été lancé pour analyser et comprendre les besoins de toutes les communes. Il permettra d'établir un plan d'ensemble du territoire ainsi qu'un budget à long terme, le coût d'une déchetterie s'élevant entre 250 et 300 000€.

Une discussion a eu lieu avec les communes de Roubia et Paraza pour optimiser la collecte des déchets et aller vers une mutualisation des besoins. Un groupe de travail devrait se constituer pour avancer sur ce sujet.

On se gare où?

Certains villageois ont eu un peu de mal à se garer devant chez eux cet été, voitures et camping-cars ayant investi les places de parking. Amorcée avenue des Platanes depuis quelques années déjà, cette gêne s'est peu à peu étendue à d'autres rues, d'autres quartier. Cette année particulièrement, le nombre de voitures parquées durant 1 semaine a bondi. Faire une croisière sur le canal a un coût qui n'inclut pas le prix du parking sécurisé et certains

touristes refusent de payer ces frais supplémentaires. Les camping-caristes, ignorant les restrictions de parking les concernant (uniquement affichées en mairie) apprécient particulièrement toute la longueur de l'allée des Rosiers mais n'hésitent pas à s'approprier 2 ou 4 places devant le canal. Quel que soit le type de véhicule garé, Il valait mieux venir à l'épicerie à pied, car pendant la période touristique, de la double file régulière, on est souvent passé au petit bouchon.

Aussitôt dessinées au sol, les places de parking destinées aux parents venant chercher les enfants à l'école, ont aussi été prises d'assaut, ne remplissant plus leur fonction première.

Mais rien n'interdit de se garer ici et là. Selon le code de la route, sans mention contraire, les véhicules peuvent stationner 7 jours sur une place, sans bouger. Pour améliorer le cadre de vie des argensois, il fallait trouver une solution pour maitriser cet afflux lié au tourisme, sans pour autant faire fuir les visiteurs.

Après avoir pris conseil auprès d'ATD11, la commune vient de passer commande pour 3 panneaux qui seront implantés à chaque entrée du village avertissant les visiteurs que le stationnement est limité à 48h00 partout sur la commune,

D'autres panneaux limiteront la durée devant l'épicerie à 1 heure et les places de l'école seront équipées de l'indication : "Arrêt minute".

Ce n'est qu'un début. Une fois les travaux finis, l'allée des Rosiers aura aussi sa règlementation et sans doute faudra t'il délimiter des places avec de la peinture au sol dans divers autres endroits de la commune pour éviter les façons farfelues de se garer. Bien que parfois cela semble bien inutile….

Canalglouglou

C'est la mésaventure vécue par un jeune couple le 26 septembre dernier à l'écluse de Pech Laurier. Heureusement, seuls des dégâts matériels sont à déplorer. Mais gendarmes, pompiers, agents VNF et responsables de la société de location impliquée se sont rendus surplace pour rassembler des éléments d'enquête

Selon une source administrative de VNF, une erreur humaine serait à l'origine de ce naufrage. La trappe de visite donnant accès à l'hélice du bateau aurait été mal revissée voire pas du tout. Le passage aux différentes écluses a petit à petit laissé entrer de l'eau jusqu'au moment où le point de bascule a été atteint et l'eau s'est alors engouffrée rapidement, faisant couler le bateau en moins de 3minutes. Le jeune couple n'a pas eu le choix et a dû tout laisser à bord :

bagages, ordinateur, portables. Ils n'avaient probablement pas imaginé un tel voyage de noces et encore moins pensé avoir une si grosse frayeur, la jeune épouse étant fraichement enceinte. Mais peut-être que dans bien des années, ils pourront raconter leur aventure à leurs petits-enfants.

Des croisiéristes sont restés bloqués quelques heures, le temps de renflouer le bateau et de l'extraire de l'écluse.

POLE ECONOMIQUE

Belle saison touristique

Après deux ou trois ans un peu moroses, comme partout en France, le tourisme a connu une légère embellie cette année à Argens, mais vécue de façon inégale selon les différents acteurs du secteur.

Coté locations de bateaux, les réservations enregistrées à fin mars étaient en baisse, pour la 2ème année consécutive (contrairement aux autres canaux de France qui connaissent de plus en plus d'engouement). Au fur et à mesure que la saison avançait, les locations ont augmentées, jusqu'à rattraper le niveau de 2016. Le tourisme fluvial est donc plus long à se décider qu'auparavant. L'écluse d'Argens a connu une certaine stabilité dans sa globalité. Après un départ fulgurant à Pâques et plus de passages de bateaux tout au long d'avril, les mois de mai, juin et juillet 2017 ont été marqués par une légère baisse comparés à l'an passé. Août et septembre sont par contre en hausse, avec 50 à 60 bateaux par jour en moyenne. En octobre, les chiffres semblent être bons.

La langue de Shakespeare a beaucoup été entendue dans le village. Mais tous ces anglophones n'étaient pas que des britishs. Américains, canadiens, australiens et néo-zélandais ont refait leur apparition cette année.

Les gîtes ont accueillis plus de vacanciersque les années précédentes, pour des séjours d'une semaine en moyenne. L'arrière-pays a été prisé de façon générale par les estivants comparé aux plages, elles-mêmes cependant toujours appréciées.

Les 2 restaurants d'Argens ont aussi connu une augmentation de fréquentation, tant au niveau touristes de passage que population locale ayant envie de se dépayser au bord du canal.

Le canal reste donc attractif, malgré l'abattage des arbres et les fortes chaleurs de cet été. Gros bémol cependant, l'état du chemin de halage. Impraticable à certains endroits, carrément dangereux à d'autres, il a provoqué la colère de 80% des cyclistes ayant choisi de le parcourir. Les panneaux indiquent une voie verte tout le long du canal. Mais en fait, il s'arrête au seuil de Naurouze, le reste du parcours étant un simple chemin. Au point qu'un bon nombre d'entre eux ont choisi de rechercher de petites routes pour finir le parcours ou ont purement abandonné.

Nos éclusiers ont tous deux constaté une baisse de fréquentation des cyclistes de 50%.

Si en règle générale, les voyageurs trouvent notre village très beau et aiment y faire halte pour la nuit, coté chambres d'hôtes, le bilan est donc un peu plus mitigé. Certaines ont très bien fonctionné alors que d'autres ont connu une baisse de leurs nuitées.

Plus grave pourlefutur,la majorité des cyclistes sont prêts à déconseiller aux personnes tentées par l'aventure, de faire ce parcours.

L'Agence Départementale du Tourisme aété, une nouvelle fois, avertie à ce sujet. La Préfecture de Région a aussi été interpelée lors de 2 réunions au sujet du canal. Une 1ère fois en quasi huit clos avec quelques élus argensois et la2ème lors d'un grand meeting, par le maire de Carcassonne, déplorant un non entretien depuis 20 ans.Cependant, pour l'instant, rien ne semble progresser.

Cela risque d'être fort préjudiciable, car d'après un reportage télévisuel, dans son ensemble, le canal représente 65 millions d'euros de chiffre d'affaire. Il contribue, de ce fait largement, à l'économie locale et donc à l'emploi dans notre secteur géographique.

PERSONNEL

Le conseil municipal tient tout d'abord à remercier l'ensemble des jeunes saisonniers ayant participé, par leur travail, à la bonne marche du village cet été.

Son ancienneté mais bien sûr et surtout son savoir-faire ont permis à Fabrice Esquirol de prendre du galon. En juillet 2017, il a été nommé Agent de Maîtrise. Dans la foulée il a aussi passé un examen avec succès et a été assermenté pour devenir ASVP (Agent de Sécurité sur la Voie Publique). Dorénavant, il peut donc verbaliser, entre autres, les contrevenants mal garés ou bien les propriétaires de chiens mal ou non éduqués…..

Point surles agents en arrêts maladie depuis le 1er juillet 2014

3 ans déjà se sont passés depuis que 5 arrêts maladie groupés ont provoqué tensions, clashs et multiples démissions au point de devoir revoter et former 3 conseils municipaux en 3ans.
3 ans que la commune se débat entre désinformation, informations erronées et procédures juridiques diverses.

Tout cela engendre une dépense d'énergie considérable du côté du secrétariat et des dépenses financières s'élevant à plus de 10% du montant du budget communal.

Mais les choses évoluent et pour certaines, plutôt favorablement d'un point de vue dépenses publiques.

En ce qui concerne un agent technique stagiaire, le comité médical de juillet 2017 a rendu l'avis suivant : "Agent reconnu inapte de façon définitive et absolue à toutes fonctions". Après avoir pris connaissance de ce que cela signifiait et de la procédure à suivre, auprès du centre de gestion et en avoir eu confirmation auprès de son avocat, la commune a dû procéder au licenciement de cet agent. Cet agent ne fait donc plus parti des effectifs depuis fin août 2017.

Concernant l'action en justice qu'un agent administratif a intentée contre la mairie pour un acte administratif que la commune n'aurait pas dû émettre en 2015, la commune a été condamnée. Elle devra lui verser 1 000€ pour le préjudice engendré et rembourser ses frais d'avocat, soit 1 500€.
Pour le même arrêté municipal, la commune avait déjà été condamnée à payer 1000€ à l'agent stagiaire ainsi qu'à un agent technique, en 2015.

Le jugement a été rendu logiquement en faveur des agents. Mais le tribunal n'a pas reconnu le préjudice à la hauteur de ce que les agents estimaient. Rappelons que les sommes réclamées allaient de 4 000€ pour chacun des agents techniques, à environ 85000€ (80€/jour depuis l'édition de l'acte) pour l'agent administratif.

Pour cette erreur administrative (issue d'une information verbale erronée du CDG11), le total des sommes que la commune doit verser s'élève donc à 4 500€ au lieu des 93'000€ réclamés au total.

Mais une autre action en justice a été lancée par l'agent administratif en juillet 2017 pour que son arrêt maladie soit converti en accident de travail, imputable au service, ce à quoi la commune s'oppose depuis juillet 2014. Son dossier sera donc traité au tribunal.

La plainte déposée par les agents techniques auprès du procureur pour harcèlement devrait voir son dénouement avant la fin de l'année. Nous sommes toujours en attente de la date du procès.

La plainte déposée en 2015 par la mairie à l'encontre de 2 agents, pour faux et usage de faux est toujours en cours d'instruction, selon la gendarmerie. 2 ans pour auditionner 2 agents et 2 médecins au sujet de 22 formulaires utilisés pour une prise en charge au titre d'accident du travail, alors que la mairie ne les a jamais émis… Sans commentaire.

Un comité médical a eu lieu le20 septembre pour statuer sur le cas de l'agent technique titulaire.

A cette occasion, la mairie a constitué un dossier de quelques pages pour que ce comité puisse entendre les 2 points de vue. Le comité a reporté sa décision, dans l'attente d'une expertise médicale. C'est à l'agent de prendre rendez-vous avec l'expert mandaté sur l'ile de la Réunion, lieu de résidence actuel de cet agent. La commune attend donc de savoir à quelle date pourra se tenir le prochain comité médical.

Mais cet épais dossier a aussi été envoyé :

- au président et à la directrice du centre de gestion (qui ont pris acte),
- à Monsieur le Préfet de l'Aude (qui a demandé des renseignements supplémentaires sur l'ensemble des faits),
- à Madame la députée Danièle Hérin (qui s'est déplacée dans notre village le 06/10/17, à ce sujet),
- à Monsieur Gérald Darmanin, Ministre à l'action et aux comptes publics (qui, par courrier du 25/10/17 a annoncé les mesures qu'il avait mis en place).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'AUDE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

ASSEMBLÉE NATIONALE

Mme Danièle Hérin a pris connaissance de l'ensemble des évènements, des démarches accomplies, et de l'indignation des élus confrontés aux particularismes et à la complexité du traitement des arrêts maladie dans la fonction publique, sans oublier le laxisme de certaines administrations ou personnes. Elle a aussi participé au calcul du préjudice financier que cela engendre pour la commune, des emplois précaires qui en découlent et a été attentive à la demande d'aide que nous lui demandions. Respectueuse de la hiérarchie républicaine, elle a annoncé qu'elle allait se rapprochait de Monsieur le Préfet de l'Aude pour voir quelles démarches peuvent être entreprises et par quelles institutions. Mais comme sa fonction de parlementaire lui permet d'être en contact direct avec Monsieur le Ministre à l'action et aux comptes publics, elle projetait de le rencontrer, notre dossier sous le bras. Peut-être que cette entrevue a eu lieu.
Dans tous les cas, nous avons reçu l'assurance d'un suivi de ce dossier et d'être régulièrement tenus informés des actions prises ou a entreprendre.

Nous complétons le dossier avec le résultat obtenu à "la diagonale des fous", le 21 octobre dernier par l'agent technique vivant sur l'ile de la Réunion depuis 2 ans. Pour ceux qui ne connaissent pas, c'est un ultra trail de 165,69km, 9553 mètres de dénivelé, des amplitudes thermiques de 35°, et il faut finir cette course en moins de 67 heures pour être classé. Donc cette épreuve sportive, qui se situe sur l'ile de la Réunion, n'est pas accessible à tout le monde. Il faut d'ailleurs avoir terminé plusieurs trails d'un assez haut niveau et engrangé un certain nombre de points, ainsi qu'obtenir un certificat médical spécifique (stipulant le très bon entrainement et la réelle capacité d'autonomie personnelle du candidat) pour pouvoir s'y inscrire.

Entre les 21 et 22 octobre, 1830 coureurs ont fini dans les temps sur 2548 participants. Le 1er a fini en 23h53'53" et le dernier en 66h10'08. Parcourant la distance en 49h58'12", notre agent a terminé cette épreuve à la 1007ème place, ce qui est une très belle place, plus qu'honorable.

Surtout quand on sait que cet agent, en arrêt maladie depuis 3 ans donc, se plaignait, devant les caméras de France 3 en juillet 2014, de voir sa santé physique et psychique troublée et d'avoir une boule au ventre. La nouvelle municipalité argensoise ainsi que de nombreux villageois, soucieux de l'évolution de son état de santé, félicitent cet agent, non seulement pour sa réelle détermination à récupérer sa capacité d'autonomie physique et psychique, mais aussi pour son brillant résultat. L'air de l'ile de la Réunion semble fort bien lui réussir puisqu'il remonte la pente, voire les pentes. Aux vus de ses efforts et de ses progrès, à quand une place sur le podium?

COMMISSION VIE SOCIALE et CULTURELLE

Les fêtes de l'été 2017

De belles fêtes ont animé notre village cet été

Le 26 mai« beeflat ».
Ce sont trois fanfares qui se sont données rendez-vous à la salle des trois copains pour une soirée baptisée « beeflat ».
La fanfare du Minervois invitait dans son fief, les Arpallous de Limoux et le KtipietokOrkestar de Clermont Ferrand. A ces joyeux fanfarons, c'est joint un groupe de musiciens Maliens qui tournait dans la région.

La St Jean :
Le feu prévu a dû être annulé pour cause de trop grand vent, mais une belle soirée, offerte par la municipalité, a eu lieu à la salle des 3 copains. Un spectacle de marionnettes a réuni une quarantaine de spectateurs petits et grands dans la salle, puis à l'extérieur, un concert «trad» a été donné par des musiciens venus jusqu'à nous en roulotte, depuis les Cévennes.
Ambiance chaleureuse autour d'un feu symbolique.
Merci aux villageois qui ont participés à l'accueil de ces musiciens et.... leurs chevaux (Rémi, René, Daniel....) ainsi qu'à l'association Jouette pour les jeux mis à disposition.

22 juin fête Com' Argens
Encore une belle soirée de musique organisée par l'association Com 'Argens. Le, désormais rendez-vous annuel, de l'Apéro Concert a commencé avec le groupe les Tutti Swing, suivi duSteelBand de Narbonne, de Mike Wood, puis des 'ZA Jazz. Les visiteurs ont pu profiter pleinement de leur soirée grâce à petite restauration et à la buvette sur place. COM'Argens remercie tous les participants, qu'ils soient musiciens, participants ou bénévoles qui, par leurs présences, ont chacun participé à la réussite de cette fin de journée.

14 Juillet
Après le repas républicain qui a connu un beau succès, c'est le groupe «les Bouillants» qui a animé la soirée avec des musiques du monde. Belle soirée avec une météo clémente qui est venue clôturer une journée bien remplie.
En matinée tournoi de tennis et concours de pêche organisé par ces associations respectives,
Dans l'après-midi l'association « Art'zygote » a proposé un atelier peinture pour petits et grands pendant que l'association «Jouette» mettait à disposition ses jeux géants en bois. Puis l'association de pétanque a proposé un concours, avant l'heure de l'apérif offert par la municipalité.
L'association de l'âge d'or était aussi représentée et a tenu la buvette, en soirée.
Quand chacun amène le meilleur de lui-même la fête ne peut être que réussie !!!

Vous avez des idées pour 2018? La commission culturelle réunira à nouveau les associations et les membres consultatifs début 2018 pour établir le calendrier des festivités, Faites remonter vos suggestions !!!

COM'Argens innove, pour un meilleur accueil cycliste

Déjà en projet depuis quelques années, l'association COM'Argens a concrétisé une idée innovante pour les cyclistes passant à Argens. Sponsorisé par

l'entreprise parazanaiseMellow Vélos, un kit de réparation vélo a été installé sur le mur de la MJC, avec l'autorisation de la mairie. Un point d'eau pour repérer où se situe la crevaison et pour se laver les mains, tout un tas de petits outils attachés grâce à des élingues et une bonne pompe de gonflage sont mis à disposition des cyclistes malchanceux qui ont besoin de procéder à de petites réparations. Le tout gratuitement, bien sûr.
Avertis via de petits panneaux qui les guident depuis le bord du canal, les premiers utilisateurs s'en servaient 2 heures à peine après que le dispositif ait été installé fin août. Carole a donc eu très peu de temps pour s'approvisionner en chambre à air.
Et le succès d'utilisation prouve à lui seul que c'était un réel besoin, autant pour les cyclistes du coin que pour les cyclo-randonneurs. Bien évidemment, les argensois qui n'ont pas l'outillage nécessaire peuvent venir réparer leur bicyclette à ce poste.

ASSOCIATION DE PÊCHE

Le **14 juillet**,dès l'aube l'effervescence régnait au bord du canal, côté allée des Rosiers pour le concours de pêche républicain. En effet l'association de pêche préparait le petit déjeuner et inscrivait les premiers participants à son traditionnel concours.
Une note européenne chez les concurrents puisqu'une douzaine de pêcheurs Néerlandais étaient de la partie. 45 pêcheurs en tout dont une dizaine d'enfants se sont affrontés,
C'est Claude Raynaud qui a remporté le 1er prix avec 23 prises !!!
Daniel Bandinelli s'est vu attribué le trophée Reimbolt. Tous les participants ont été largement récompensés et l'apéritif offert par l'association bien apprécié.

Le **7 août,** le mauvais temps a refroidi les pêcheurs du concours des Fêtes de Lézignan. Les organisateurs ont prudemment déplacé le repas prévu au bord du canal à la salle des trois copains. Que la mairie soit ici remerciée pour sa réactivité. 80 personnes ont pu déguster le cochon de lait précédé d'un copieux apéritif.

Le **29 octobre**, sur le même site a eu le lieu le concours « vin primeur » organisé par l'AAPPMA et la ville de Lézignan. Malgré un vent violent une quarantaine de participants ont concouru dont 8 Argensois qui ont manqué de peu le Challenge. Objectif envisageable l'année prochaine avec une participation plus large des pêcheurs de notre village.
La remise des prix à la Maison Gibert a été suivie d'un apéritif dinatoire.

PÉTANQUE ARGENSOISE

Cette année, les concours ont commencé le Vendredi 16 Juin 2017 et se sont terminés le Vendredi 15 Septembre 2017 soit 14 vendredis.
La saison a démarré doucement avec les deux premiers concours à 12 joueurs puis cela est monté en puissance avec des pics de 30 joueurs fin Août, début Septembre.
À cela s'ajoute le concours du 14 juillet qui a ravi les Argensois.
Une grillade a eu lieu tous les 15 jours et je remercie Franck et Didier pour l'organisation de deux grillades supplémentaires pour leurs anniversaires.
Un repas réservé aux joueurs et à leurs conjoints aura lieu courant novembre.

Merci et à l'année prochaine.
Le Président,

LE MOT DES CHASSEURS

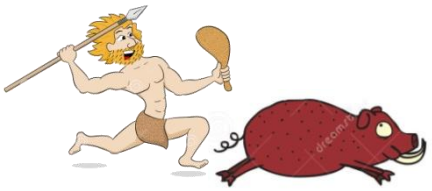

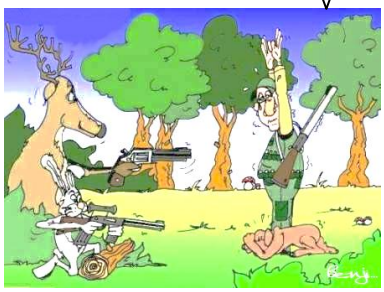

Ils sont regroupés en A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)
Ils se réunissent 1 à 2 fois par an pour :

- faire le bilan de la saison écoulée
- prendre le permis de chasse
- discuter des mesures à prendre et sujets divers

2016/2017 :
Création d'une réserve de chasse vers route de Roubia- SCOP Charpentes Couvertures, signalée par des panneaux.
2017/2018 :
Création d'une nouvelle réserve englobant le Lac des Aiguilles.

La faune
2 lâchés de faisans seront effectués. Dans un futur proche, les lâchés de gibiers sauvages de reproduction se substitueront aux gibiers de tir, malgré le peu de moyens dont dispose l'A.C.C.A.

A savoir
Le chasseur doit impérativement :

- enregistrer sur un carnet de prélèvement le gibier tel que lièvres et perdrix,
- fixer à la patte une languette,
- envoyer ce carnet à la fédération des chasseurs de l'Aude de Carcassonne.

La sécurité
Il faut

- chasser à plus de 150 mètres des habitations,
- tirer toujours dos aux habitations.

Pour la chasse aux sangliers

- port de casquette et d'un gilet FLUO OBLIGATOIRE,
- début de la battue signalée par le panneau « CHASSE EN COURS »,
- des miradors ont été installés proche du chemin par les chasseurs afin de pouvoir surveiller s'il y a des personnes aux alentours.
- Les sangliers abattus sont comptabilisés sur un carnet de battue.

L'Association **Art Zygote**

Le 14 juillet Catherine Oulanier de l'Association Art Zygote a proposé deux ateliers de dessin et peinture : «Apprendre à regarder pour mieux dessiner». Petits et grands ont goûté de nouvelles expériences pour délier ses jeux articulaires, ouvrir son regard et coordonner l'œil et la main qui dessinent. La couleur a fait son apparition librement et joyeusement ainsi que le portrait !

Dans cadre de l'Association Art Zygote, Catherine Oulanier propose ce trimestre, au 21 avenue de la Méditerranée, des ateliers et stages ouverts à tous :

Ateliers hebdomadaires

- de travail corporel : **lundi** 18 h30 – 20 h et 20h15- 21 h 45 -- / -- **mardi** 10 h30 – 12 h
- de dessin – peinture : **mardi** 18 h30 – 20h 30 -- / -- **mercredi** 9h45 -11 h45

Stages

- **samedi 11 novembre**, atelier postures et gestes du quotidien de 10 h à 13 h
- **samedi 25 novembre**, journée dessin-peinture de 10 h à 17 h
- **dimanche 3 décembre**, journée travail corporel et danse avec Catherine Oulanier etLaetitia Escalier 10 h – 17 h

Portes ouvertes à l'atelier de dessin et peinture les **9-10 décembre,**

Les autres activités Art'Zygote se déroulent à Narbonne avec Laetitia Escalier.
Renseignements : www.artzygoteasso.org ou catherine.oulanier.over-blog.com

L'ATCAM

Le club de tennis d'Argens est en activité depuis les années 90 et Robert CRUZEL en était le président, il restera 8 saisons et transmettra le flambeau à Christophe LEHMANN qui fera comme son prédecesseur 8 saisons.
C'est en 2015 que Didier Bourdel a repris la suite, pour faire perdurer l'activité dans le village.
De nombreux Argensois, Roubianais, et Parazois ont pratiqué le tennis.
De nos jours les villages de TOUROUZELLE, ESCALES, MONTBRUN, et même LEZIGNAN ont des représentants au sein de notre association.

Les équipements sportifs à savoir un court, un mur d'entraînement et un club house permettent d'acceuillir depuis plus de 25 ans des équipes audoises, héraultaises, ou catalanes. Une dérogation permet au club qui n'a qu'un court de participer aux diverses compétitions par équipes et les communes de Tourouzelle et Paraza prête gracieusement leur court.

Outre des activités par équipe, le club très attaché à la formation et à la découverte de ce sport et participe le vendredi aux activités périscolaires pour le regroupement ARGENS/ROUBIA/PARAZA.

Si en passant sur le pont, un mercredi ou vendredi après midi vous entendez des cris d'enfants, arrêtez vous 2 minutes, vous verrez qu'ils s'amusent avant tout.
Le tennis reste un jeu avant tout avec ses côtés ludiques, et le sport en général est un vecteur de lien social, d'intégration et les notions de respect, volonté, courage et dignité seront toujours mises en avant par nos éducateurs.

Plus tard dans la soirée, ce sont des adultes qui essaieront de parfaire leur technique ou juste pour faire de l'exercice ce qui est bon pour la santé, mais également pour se sentir bien dans sa tête et dans son corps.
C'est un moment où l'on ne pense à rien d'autres, où l'on évacue toutes les tensions accumulées dans la journée, c'est aussi un moyen de déstresser et de se faire des nouvelles relations amicales.

Pour ce qui est de la partie animation, depuis une dix ans environ, nous organisons un vide grenier qui est maintenant reconnu et apprécié et vu le monbre d'exposants, il est à l'étude un deuxième vide grenier.

Alors si j'ai réussi à vous convaincre, n'hésitez pas à nous rejoindre ou venir nous saluer, nous sommes à côté de LOCABOAT.

Trail des aiguilles

C'était la deuxième édition du Trail des Aiguilles le 15 octobre 2017.
L'événement est toujours apprécié des coureurs qui nous ont dit «les parcours sont vraiment exceptionnels» ou encore «c'est le plus beau trail de la région».

Nous sommes ravis d'avoir eu une météo plus clémente car la participation a été en nette hausse (100 coureurs marcheurs adultes contre 40 en 2016 et le double d'enfants). L'objectif de cette année était de rendre les courses ou marche accessibles à tous, nous avons donc ajouté un parcours de 5 km.
Pour l'année prochaine, nous voudrions rajouter une deuxième marche plus courte. Une préparation au trail et une initiation à la marche nordique seront également proposées dès septembre 2018.
L'association Montagnes et Garrigues tient à remercier tous les bénévoles et sportifs pour leur implication.
Pour ceux que l'expérience tente ou retente, rendez-vous pour la préparation du

Trail du 14 octobre 2018!

Pour toute suggestion, contactez Fred : 07 50 60 99 58 ou Emilie: 06 41 87 33 93.

Les futures animations dans le village

Repas des anciens

Cette année, la municipalité garde les cordons de la bourse mais a confié l'organisation à l'association de l'Âge d'Or. Son président doit faire des propositions et en concertation avec le conseil municipal préparera cette journée festive. Dès que le programme est connu, il sera distribué dans les boites aux lettres, avec un bulletin d'inscription. Mais réservez d'ores et déjà la date du **03 décembre 2017**.

Le Noël des enfants

Une semaine plus tard, les enfants auront eux aussi leur journée. Organisée par COM'Argens, le Noël des enfants a déjà un très gros programme d'animations diverses et variées qui sera communiqué par l'association, dès que finalisé. Là aussi, réservez la date du **10 décembre 2017** dans vos agendas.

La mairie contribue à cette journée en offrant une animation qui permettra aux enfants du SIVOS, entre autres, de décorer le cèdre.
Pour confectionner une guirlande de Noël très longueuuuuuuuuavec les enfants,nous cherchons des chutes de tissus colorés à assembler, unis ou à motifs, largeur minimum 20 cm. Vous pouvez les déposer en Mairie ou appelez Brigitte D'Hénin qui peut venir les prendre à domicile, en téléphonant au : 06 87 50 17 05.A vos placards et merci pour votre participation !!

La bibliothèque municipale d'ARGENS MINERVOIS

organise :

une BOURSE AUX LIVRES

une BOURSE AUX JOUETS

UNIQUEMENT

Dimanche 19 Novembre 2017

De 10 H à 17 H

Salle des 3 Copains

Inscriptions et Renseignements :
Hélène : 06.87.09.30.32
Maria : 06.84.60.74.34

5 € la table (fournie)

Pas de restauration prévue sur place

La page des secrétaires

NAISSANCES

Pas de bout de choux cette fois

MARIAGES

- le 15/07 Mme Olivia BOURGÈS – M. Johannes SINKE
  Félicitations aux jeunes mariés
- le 24/08 Mme Edith LE GOFF – M. Lutz HAUBOLD
  Félicitations aux jeunes mariés

Décès

✦le 11 septembre, M. Georges JOURNIAC

Sincères condoléances aux familles affectées par ce décès.

ARRIVEES

- Mme MIKAILOWICE – M. CHANTELOUP 19 Avenue de la Méditerranée
- M. Mme O'SHEA – 2bis Rue de la Tour
- Mme SAGNES Chanaël – 25 rue des muscats
- M.Mme IVANOFF / Mme DEPORTE / M.Mme CROUAIL – 9 Chemin des Auzines
- Mme VOISEUX M. GRONDIN – 8 Place St Roch

DEPARTS

- M. Mme DANIELS Christopher– 2bis Rue de la Tour
- M. Mme RADIGOIS – Lotissement les Terrasses du Port
- M. Mme ALVAREZ – 1 rue des Muscats
- Mme SAGNES Maëlis et M. TRONCHERE– 25 rue des muscats
- M. Mme DEWANDRE Hubert – Lotissement les Terrasses du Port
- M. Mme DAGON – Impasse du Figuier
- Mme MAGDELENAT– 8 Place St Roch
- M.Mme GARCIA– 19 Avenue de la Méditerranée

ELECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales en Mairie :

Du 1er Septembre au 31 Décembre 2017

Vous arrivez dans notre charmant village, vous en partez, vous avez une naissance, un enfant ou adultediplômé, un mariage, un décès……..
Merci de venir nous le signaler en mairie.